

Dans mon opinion la conduite de l'Angleterre et du Canada à l'égard des Etats-Unis pendant la guerre a été indigne de la civilisation anglaise et canadienne. Le peuple américain pouvait se défendre seul et combattre, il n'avait pas besoin d'aide, mais lorsqu'il était engagé dans une lutte suprême d'où dépendait la vie ou la mort de cette grande nation, lorsqu'il combattait pour une cause aussi grande, aussi sainte qu'il en fut jamais, lorsqu'il avait raison de s'attendre d'avoir les sympathies manifestes de ceux qui étaient ses voisins, il était irritant pour ce peuple de voir que des corsaires sudistes pouvaient armer, construire et équiper des vaisseaux en Angleterre avec la connivence tacite du gouvernement anglais, pour détruire le commerce américain sur les mers. Il était irritant pour ce peuple de voir que des réfugiés rebelles pouvaient trouver asile au Canada, et avec impunité, sans provoquer de condamnation, y comploter des crimes abominables contre l'Union.

Je n'hésite pas à dire que c'était là un discours très inconvenant de la part du chef d'un grand parti, d'un homme d'Etat canadien, surtout lorsqu'un tel discours était prononcé dans un pays étranger. Je me rappelle très bien moi-même,—j'étais alors assez vieux pour prendre un vif intérêt dans les questions qui furent soulevées pendant la guerre civile aux Etats-Unis,—qu'au Canada, bien que nous eussions beaucoup de sympathies pour les Etats du Sud qui étaient la partie la plus faible, et pour laquelle battait le cœur d'un grand nombre de Canadiens, comme la chose arrive naturellement en faveur du plus faible qui se trouve engagé dans une lutte, néanmoins, il n'en est pas moins vrai et le fait est incontestable, que la grande majorité du peuple canadien sympathisait plutôt avec le Nord qu'avec le Sud dans cette guerre. Je suis heureux de pouvoir appuyer mes souvenirs sur le langage d'un homme très éminent, qui connaissait bien le sentiment public au Canada à cette occasion, et qui prit la parole à Détroit, peu de temps après la fin de la guerre,—je veux parler de l'honorable M. Howe, l'homme le plus distingué peut-être que l'Ecosse ait jamais produit. Voici les paroles qu'il prononça dans cette occasion :

C'est quelque chose que de pouvoir dire que pendant les quatre longues années de guerre désastreuse qui viennent de finir, pas un seul acte dont on aurait pu se plaindre n'a été commis par un Canadien. En dépit des faux rapports qui ont été jetés dans la circulation, je ne crois pas qu'un seul citoyen intelligent, de ma province, du moins, ne fut convaincu que la capture du Chesapeake sur les côtes du Maine par les rebelles des Etats-Unis ne fut rien moins qu'un acte de piraterie. Il en est de même des maraudeurs de Saint-Alban. Le gouvernement du Canada a agi dans cette affaire avec la plus grande diligence et la plus grande noblesse, et il a remboursé l'argent volé aux banques des Etats que des citoyens rebelles des Etats-Unis avaient apporté sur le territoire canadien. Quant à la réception faite aux rebelles et au droit d'asile qui leur fut accordé, y a-t-il ici un seul Améri-

cain qui voudrait voir son gouvernement se dépouiller de ce droit ? Il n'y a pas un Anglais, pas un Irlandais, pas un Ecosseais ni un Américain qui ne soutiendrait pas trois guerres plutôt que d'abandonner ce droit sacré.

A six heures le débat est ajourné.

La séance est levée.

## SÉNAT.

*Séance du mercredi, le 31 mars, 1897.*

Présidence de l'honorable C. A. P. PELLETIER, C.M.G.

La séance est ouverte à trois heures.

Prière et affaires de routine.

## SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE.

L'ordre du jour appelle la suite du débat sur l'Adresse en réponse au discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la seconde session du huitième parlement.

L'honorable M. FERGUSON : Lorsque la Chambre s'est ajournée hier après-midi, je discutais certaines remarques qui ont été faites par l'honorable sénateur qui a appuyé la proposition relative à l'Adresse, censurant le parti conservateur et ses organes dans la presse, d'avoir accusé leurs adversaires de déloyauté, et en réponse à ces remarques de l'honorable sénateur, j'ai prouvé à cette Chambre que ces accusations étaient amplement justifiées, et j'ai cité entr'autres faits, le discours extraordinaire prononcé à Boston en 1891, par celui qui est aujourd'hui le premier ministre du Canada. Dans ce discours, dont j'ai lu une partie à la Chambre, on disait au peuple de Boston que la Grande-Bretagne et le Canada avaient agi d'une manière honteuse à son égard pendant la guerre de la rébellion ; que ces deux pays avaient protégé les corsaires et encouragé les rebelles à comploter des actes de trahison vils et abominables contre le gouvernement des Etats-Unis. En réponse à cela, j'ai reproduit ici les déclarations faites par l'honorable Joseph Howe dans